

Le Conseil du Trésor estime que l'annulation coûtera 1.1 million de dollars. N'oublions qu'il s'agit de l'annulation du projet de déménagement et non du déménagement comme tel. A cause du bouleversement causé par cette décision, il en coûtera plus cher de ne pas déménager qu'il n'en aurait coûté pour le faire.

D'après la demande présentée au Conseil du Trésor, près de la moitié des dédommagements versés aux employés, soit \$536,000, ne pouvaient l'être dans le cadre des politiques actuelles du Conseil qui écarte plus ou moins ce fait en disant qu'il s'agit d'un acte de générosité.

Voyons où ira cette somme. Le conjoint d'un employé de Parcs Canada recevra un montant forfaitaire de \$30,000 pour l'indemniser «des torts professionnels, des frais accessoires et du manque à gagner» occasionnés par l'annulation du projet. Un autre employé qui a refusé de l'avancement ailleurs parce qu'il préférerait déménager à Peterborough touchera un montant forfaitaire de \$10,000. La liste de ces versements est trop longue pour que je les mentionne tous, mais ces quelques exemples devraient fournir une idée de la situation ridicule dans laquelle les contribuables se trouvent sans raison.

● (2050)

Ces frais d'annulation de 1.1 million de dollars ne tiennent pas compte des poursuites que les employés lésés pourraient bien intenter en alléguant notamment les souffrances personnelles, les torts professionnels ou l'angoisse qu'ils ont dû endurer. Il y a également la question de la démoralisation des employés qui sont inquiets de leur situation. Certes, le gouvernement a saboté ce transfert de Parcs Canada, et il doit payer cher simplement pour remercier les citoyens de Cornwall d'avoir élu un député libéral.

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Monsieur l'Orateur, je prends la parole pour participer à l'examen du bill C-30 qui a pour titre abrégé «loi de 1980-1981 sur le pouvoir d'emprunt». Avant d'aborder le bill proprement dit, j'aimerais citer deux ou trois débats qui ont déjà eu lieu et exprimer la tristesse qui m'a saisi hier soir lorsque mon collègue, le député de Fraser Valley-Ouest (M. Wenman), a examiné certains des problèmes avec lesquels l'Ouest du Canada est aux prises.

Je crois que tout député a de grands devoirs à remplir non seulement à l'égard de sa propre circonscription, mais du Canada tout entier, même s'il ne représente à proprement parler que sa propre circonscription. J'aimerais rapporter les propos que le ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald) a tenus à Regina le 2 juin:

Il importe que tous les Canadiens, qu'ils appartiennent à nos deux peuples fondateurs ou à nos autochtones, qu'ils soient nés au Canada ou à l'étranger, se donnent maintenant la main pour édifier un Canada plus fort. Nous devons collaborer pour répondre aux aspirations légitimes de toutes les régions de notre grand pays.

Toutefois, hier soir tandis que mon collègue de Fraser Valley-Ouest parlait de ces problèmes régionaux et exposait les préoccupations de l'Ouest, on a mentionné à la Chambre les noms de trois ministres provinciaux, appartenant à des partis politiques différents. Ces noms ont été accueillis par des huées de la part de certains députés. Je viens de l'Ontario. Je suis progressiste conservateur et fier de l'être. En outre, je suis originaire de Brampton où demeure le premier ministre de l'Ontario. De fait, il est mon député provincial. Je ne suis pas toujours d'accord avec lui. Je ne suis pas toujours d'accord

Pouvoir d'emprunt—Loi

avec MM. Blakeney, Loughheed ou Bennett, mais je les respecte ainsi que les circonscriptions qu'ils représentent.

J'ai été consterné et attristé d'entendre des députés huer les premiers ministres provinciaux à la Chambre. Nous devrions tous avoir honte de ce qui s'est passé hier soir.

Une voix: C'était les députés libéraux.

M. McDermid: C'était les députés libéraux et néo-démocrates.

Des voix: Oh, oh!

M. McDermid: Lisez le hansard et vous verrez. J'en arrive au projet de loi sur le pouvoir d'emprunter. J'ai été fasciné d'entendre hier soir mon ami, le député d'Ottawa-Centre et secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Evans), nous étourdir de chiffres qui ne veulent strictement rien dire pour le grand public.

Comment le Canadien moyen peut-il se faire une idée de ce que représentent 12 milliards de dollars? Les voilà ces 12 milliards de dollars! Un bout de papier. J'ai tenté de subdiviser cette somme énorme de sorte que le Canadien moyen puisse comprendre de quoi il s'agit. En chiffres ronds, cela revient à 33 millions de dollars par jour. Comme c'est plutôt difficile à imaginer, ramenons-le à un chiffre horaire, soit \$1,400,000. C'est encore difficile à saisir. Il n'y a pas de millionnaire ici, sauf quelques-uns de l'autre côté.

Imaginons donc ce que cela donne à la minute, un montant de \$23,000 qui, comme nous le savons, est bien supérieur au salaire annuel moyen au Canada. Voyons ce que cela signifie par seconde. Cela signifie que le gouvernement veut nous faire approuver un projet de loi qui lui permette d'emprunter \$400 par seconde au cours de la prochaine année.

M. Chénier: Il sait compter!

M. McDermid: Bien entendu, je sais compter mais pas vous. Faut-il vraiment que nous approuvions ce pouvoir d'emprunt? Non, si on ne nous donne pas de détails. Si vous, monsieur l'Orateur, alliez trouver le directeur de la succursale de votre banque à Ottawa-Ouest et si vous lui demandiez de vous prêter \$10,000 sans lui dire ce que vous allez faire de cet argent, comment vous allez l'employer, comment vous comptez rembourser, si vous lui demandiez de vous l'avancer sans dire quoi que ce soit, il vous mettrait à la porte. Et bien nous devrions mettre ces gens à la porte pour avoir le front de demander 12 milliards de dollars.

M. Chénier: C'est ce que les Canadiens vous ont fait, ne l'oubliez pas.

M. McDermid: C'est peut-être ce que le Parlement devrait dire au gouvernement puisque ce dernier ne veut pas nous révéler à quoi ces 12 milliards de dollars vont servir ni quelle orientation l'équipe libérale compte donner à notre pays au cours des quatre prochaines années. L'autre jour, le premier ministre (M. Trudeau) a déclaré, lors de la période des questions, que la dette contractée par le gouvernement servirait en partie à financer le programme du supplément de revenu garanti, les \$35 par mois que la Chambre a votés au cours de derniers jours. Ce n'est pas ce que le premier ministre disait au cours de la campagne. Je me souviens très bien que le 12 janvier, son grand programme politique consistait à dire qu'il ne se lancerait pas dans de nouvelles dépenses, qu'il se servirait de crédits déjà alloués pour offrir ces prestations. Pour ce qui est du programme du supplément de revenu garanti, il a